



## **MARDI 13 MARS 2018 à 11h30**

### **POINT PRESSE DEVANT LE RECTORAT DE TOULOUSE**

14 Impasse de la Charbonnière à Toulouse (métro : St-Agne)

### **RECTORAT DE TOULOUSE : DES CONDITIONS DE TRAVAIL IMPOSSIBLES POUR UNE ENSEIGNANTE EN SITUATION DE HANDICAP !**

A l'heure où l'on parle de « Responsabilité sociale de l'employeur », le Rectorat de Toulouse semble plutôt pousser les personnes en situation de handicap vers la sortie et majorer leur souffrance au travail, ...

Depuis près de 2 ans, nous accompagnons une enseignante en situation de handicap dans ses démarches auprès des médecins du Rectorat avec tous les certificats des spécialistes qui la suivent, et par des courriers à la Rectrice. Mais rien n'y fait. Le Rectorat fait preuve d'immobilisme et ne propose que des aménagements de fauteuil ou de placard ! Or, l'adaptation d'un poste de travail peut porter sur la localisation géographique de ce poste, l'allègement de ce poste, son emploi du temps, etc.

Cette enseignante est suivie depuis plus de 17 ans par les spécialistes du service de Rhumatologie – Immunologie clinique – Centre de compétences Midi-Pyrénées « *Maladies auto-immunes et systémiques rares* » du C.H.U. de Toulouse, qui ont fourni tous les documents attestant de son état et de ses besoins. **Comment peut-on imaginer que des spécialistes hospitalo-universitaires produisent des certificats de complaisance ? Depuis 2005, la MDPH 31 a attribué à cette enseignante la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé avec un taux d'incapacité à 80 %.**

L'évolutivité de sa maladie rhumatologique auto-immune vers l'aggravation est attestée par les examens biologiques et radiologiques. Sa pathologie entraîne une grande fatigabilité à l'effort physique, et a déjà donné lieu chez elle à des épisodes d'anémie, ... Elle reçoit des traitements expérimentaux lourds qui ne produisent pas d'amélioration. Cette enseignante fait preuve d'un grand courage et d'une détermination sans faille : **elle veut continuer à travailler.**

Dans la discipline qu'elle enseigne, l'Italien, il est difficile d'avoir un poste, à plus forte raison sur un seul lieu. Il y a dix ans, elle a obtenu un poste d'enseignement au Lycée Saint-Sernin à Toulouse. Mais, il s'agit en fait d'un poste à complément de service. Elle doit donc compléter pour la moitié du service (9h) dans un autre établissement. Chaque année, le complément changeait de lieu, et certaines années, elle a même été sur 3 établissements simultanément. En septembre 2017, elle a été nommée sur le Lycée Saint-Sernin avec 9 h de complément sur le Lycée de Saint-Orens. Tous ces déplacements se révèlent épuisants physiquement pour elle. Il n'est vraiment pas raisonnable de la nommer sur 2 établissements distincts.

Il est indispensable que son potentiel physique soit préservé en **regroupant son activité professionnelle sur un seul établissement scolaire.**

Dans ce type de pathologie, il est établi que **l'activité professionnelle ralentit l'aggravation de la symptomatologie.** L'équilibre psychologique engendré par un climat professionnel serein joue également un rôle majeur dans l'efficacité des traitements.

La pathologie de cette enseignante ne constitue pas un obstacle à l'enseignement à temps complet qu'elle est tout à fait en mesure d'assurer, à la condition de limiter ses déplacements sur un seul établissement et d'éviter le port de poids, les spécialistes médicaux en attestent.

Cette enseignante doit préserver son avenir et l'évolution de sa pathologie particulièrement destructrice avec des conditions de travail convenables, ce qui n'est pas le cas actuellement.

## **TROP C'EST TROP !**

Et pendant ce temps les jours défilent.

**Les courriers reçus du Rectorat par cette enseignante sont menaçants et ajoutent la souffrance au travail à la pathologie subie.**

Aujourd'hui, les collectifs soutenant cette enseignante, qui regroupent plus de 6 000 familles, demandent :

1. En urgence, l'allègement du temps de service de cette enseignante (avec maintien de son salaire)
2. Dès que possible, sa nomination sur un poste à temps complet sur un seul établissement scolaire.

Ils attendent du Rectorat qu'il ne se rigidifie pas dans un positionnement d'autorité, mais bien plutôt qu'il adapte les conditions et le cadre de travail à la pathologie et aux besoins spécifiques de cette enseignante.

**L'École de la République doit jouer son rôle dans l'inclusion professionnelle de chacun et tout particulièrement pour celle des enseignants en situation de handicap.**

Les associations représentatives ne peuvent pas accepter cette situation intolérable. Si une solution n'est pas rapidement proposée, d'autres actions médiatiques seront engagées ...

Toulouse, le 8 mars 2018,

Pour le CIAH 31 et le GISH, Dr Catherine COUSERGUE : 06 08 13 07 16  
 Pour le CIAH 31 et le GIHP, Marijoe CABAL : 06 31 96 76 78.

\*

\* \*

CIAH 31 C/O GIHP MIDI-PYRENEES - 10 Rue Jean Gilles- local n° 902 - 31100 TOULOUSE

Tel : 05 61 44 88 33

E-mail : [ciah31@handi-social.fr](mailto:ciah31@handi-social.fr)

[gihp.mip@laposte.net](mailto:gihp.mip@laposte.net)

[gish.31@laposte.net](mailto:gish.31@laposte.net)

Site : <http://v2.handi-social.fr/ciah31.html>

\*

\* \*

Associations membres du CIAH 31 :

- ACT UP Sud-Ouest
- AIDES Midi-Pyrénées
- Alliance Maladies Rares Midi-Pyrénées (AMR)
- AmisPlégiques
- Association Avenir Dysphasie Midi-Pyrénées (AAD)
- Association Connaitre les Syndromes Cérébelleux Midi-Pyrénées (CSC)
- Association Charcot – Marie – Tooth (CMT)
- Association Départementale des Infirmes Moteurs (ADIM)
- Association des Familles de Traumatés Crâniens Midi-Pyrénées (AFTC)
- Association des Parents d'Enfants DYSlexiques Midi-Pyrénées (APEDYS)
- Association des Parents d'Enfants Handicapés ou Différents (APEHD)
- Association des Sourds de Tolosa (AST – ex TOLOSA 31)
- Association Française des Sclérosés en Plaques 31 (AFSEP)
- Association Française contre les Myopathies 31 (AFM)
- Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles (ANPEA)
- Association Pour l'Insertion des Handicapés Moteurs et Sensoriels (APIHMS)
- Autisme 31
- Dyspraxies France Dys 31 (DFD)
- Groupe des Aphasiques Tchatcheurs du Toulousain (GATT)
- Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques Midi-Pyrénées (GIHP)
- Handi-Social
- Midi Cardio Greffes
- Toutes voiles dehors
- Trisomie 21 Haute-Garonne
- Union Nationale de Familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques 31 (UNAFAM).